La marmotte commune

Environnement Canada
Environment Canada

Service canadien de la faune
Canadian Wildlife Service

Un membre de la famille Conservation et Protection

Empreintes

Pour bon nombre de Nord-Américains anglo-saxons, le 2 février est le « jour de la marmotte ». C'est à cette date que, selon la tradition populaire, la marmotte commune *Marmota monax*, connue aussi sous le nom de siffleux, s'éveille de son long sommeil hivernal et sort de son terrier. Si elle voit son ombre, elle réintégrera son terrier, et notre hiver se prolongera durant six autres semaines. Dans le cas contraire, son hibernation sera terminée, elle reprendra son activité, et notre printemps sera alors précoce. Cette vieille légende se rattacherait aux premiers colons d'Europe, où l'on attribue, dans certaines régions, le même comportement aux ours et aux blaireaux. Presque tout le monde admet aujourd'hui qu'elle est sans fondement; néanmoins elle procure, au coeur de l'hiver, une heureuse diversion, généralement encouragée par la presse. En réalité, la marmotte commune sort rarement de son hibernation avant mars, et même plus tard dans le Nord.

Aire de distribution

L'aire de distribution de la marmotte commune couvre une vaste partie de l'Amérique du Nord et s'étend notamment dans l'Est, de l'Alabama et de la Géorgie aux États-Unis jusqu'au nord du Québec et de l'Ontario. Dans l'Ouest, elle s'étend vers le nord, jusqu'en Alaska en passant par le sud du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. À la périphérie de cette aire, la répartition de la marmotte est sporadique.

La marmotte commune, comme un petit nombre d'autres animaux (par exemple, le coyote) doit sa prospérité au déboisement et à l'agriculture. Avant l'abattage des forêts de l'est de l'Amérique du Nord, la population de marmottes communes était beaucoup plus réduite qu'aujourd'hui. Lorsque les colons européens commençèrent en grand nombre à cultiver les terres qui avaient été autrefois couvertes de peuplements forestiers denses, les effectifs de marmottes communes augmentèrent en flèche parmi les terrains boisés, les pâturages et les champs cultivés. Même si l'agriculture a été abandonnée dans de nombreuses régions de l'est du Canada, le paysage actuel de bosquets mixtes et de pâturages convient encore à ces mammifères fouisseurs familiers.

Aire de distribution de la marmotte commune

Espèces apparentées et sous-espèces

La marmotte commune est un mammifère appartenant à l'ordre des rongeurs *Rodentia*, qui comprend entre autres les écureuils, les chiens de prairie, les tamias et les suisses.

Au sein de ce groupe, la marmotte commune est considérée comme un membre du sous-groupe des marmottes. Une espèce apparentée, la marmotte des Rocheuses, vit dans les montagnes de l'ouest de l'Amérique du Nord, depuis les États de Washington, de l'Idaho et du Montana vers le nord jusqu'au Yukon et en Alaska. Elle habite la toundra, les prairies alpines et les versants d'éboulis des hautes montagnes. Deux autres marmottes, étroitement apparentées à la marmotte des Rocheuses, mais différentes par la couleur, ne se trouvent que sur les hauteurs de l'île de Vancouver et de la péninsule Olympique. La marmotte à ventre jaune, qui se rencontre dans les États de la Californie, du Texas et du Nouveau-Mexique jusqu'en Colombie-Britannique ainsi que dans le sud-ouest de l'Alberta, est une autre espèce apparentée à la marmotte commune. Alors que la marmotte commune est brunâtre, cette cousine de taille légèrement plus petite est de couleur plutôt jaunâtre; elle se plaît dans les régions hautes et rocheuses (plus de 3 000 m), mais on la rencontre aussi sur les terres agricoles des contreforts et des vallées.

Les scientifiques distinguent jusqu'à neuf variétés ou sous-espèces de marmottes, en se fondant sur de légères différences de couleur et de forme crânienne.

Aspect général

Parmi les rongeurs de l'Amérique du Nord, seuls les castors et les porcs-épics sont plus gros que la marmotte. Petit animal trapu à tête aplatie, la marmotte commune pèse de 2 à 4 kg, parfois plus en automne, et mesure de 40 à 65 cm de longueur totale, y compris une courte queue touffue d'environ 15 cm de long. La couleur de la fourrure, variable d'une région ou d'un animal à l'autre, va du brun jaunâtre au brun foncé rougeâtre, le brun moyen étant cependant la teinte la plus courante. Son aspect généralement grisonnant lui vient de la teinte plus pâle de l'extrémité des poils. Le pelage du ventre est généralement de couleur paille et les pieds sont noirs.

Certains individus sont atteints de mélanisme ou d'albinisme. Dans le premier cas, ils sont complètement noirs; dans le second, blancs avec des yeux dépourvus de pigmentation et dont la nuance rosée est due aux vaisseaux sanguins superficiels. À cause de leur blancheur éclatante, les albinos sont une proie facile pour leurs ennemis.

Animal fouisseur, la marmotte commune est dotée de pattes fortes et robustes munies de griffes vigoureuses. Elle creuse surtout avec les pattes de devant, armées de quatre griffes particulièrement développées, tandis que les pattes de derrière ont cinq griffes ordinaires. Pour échapper à ses ennemis, elle plonge dans son terrier, ce qui peut compenser sa faible vitesse de course d'au plus 15 km/h.

Terrier

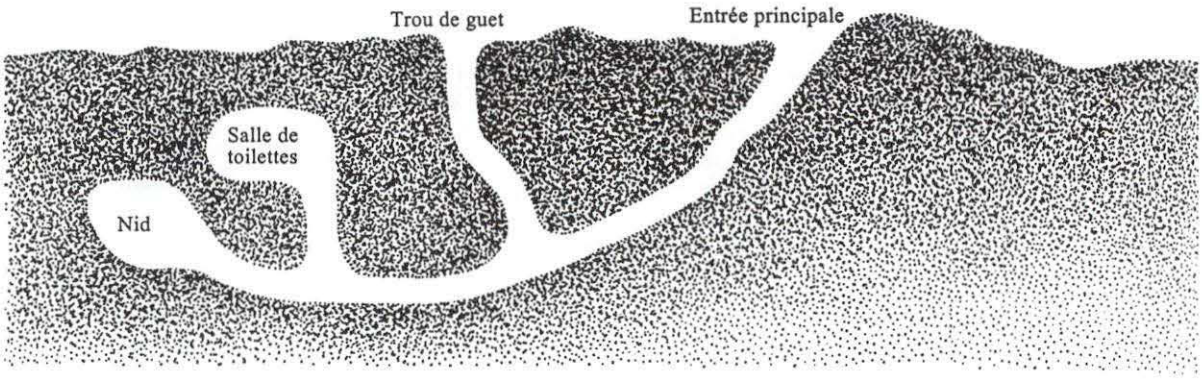

Reproduction et progéniture
Les petits naissent en avril ou mai (au Canada, principalement en mai) après une gestation de 30 jours. Une portée par an compte en moyenne quatre petits. Aveugles et sans défense à la naissance, les petits mesurent environ 10 cm de longueur et pèsent près de 30 g. Après 28 jours, leurs yeux s'ouvrent et leur corps se couvre d'un poil court. Ils sont sevrés vers cinq à six semaines et commencent alors à sortir du terrier.

La croissance est si rapide qu'ils pèsent 570 g après huit semaines et deviennent très gras pour l'hibernation. Certaines marmottes communes vivent jusqu'à dix ans, mais leur longévité moyenne est probablement très inférieure à ce chiffre.

Régime alimentaire
La marmotte commune aime la verdure fraîche et consomme une grande variété de plantes sauvages, du trèfle et de la luzerne ainsi que des légumes, quand elle en trouve. À de rares occasions, elle mange des escargots, des insectes ou des oisillons qu'elle trouve par hasard. Au début du printemps, elle se nourrit d'écorce et de petites branches d'arbustes.

Terriers
La marmotte commune cherche à éviter les régions humides ou marécageuses. Elle préfère les espaces découverts comme les champs, les clairières, les forêts clairsemées et les pentes rocheuses. Elle creuse généralement son terrier dans des terrains où elle peut se nourrir d'herbes abondantes et d'autres plantes courtes.

En été, son terrier est souvent au milieu de pâturages ou de prairies, et en hiver, dans un bosquet ou les broussailles. Le terrier d'hiver, qu'il soit isolé ou relié au réseau familial principal, est ordinairement assez profond pour se situer sous le niveau du gel.

Le terrier comporte habituellement une entrée principale, un ou plusieurs trous de guet pour renforcer la sécurité, ainsi qu'une salle de toilettes et un nid dans des zones différentes. Le nid, qui sert à la fois au repos, à l'hibernation et à l'élevage des petits, est tapissé d'herbes sèches et mesure ordinairement 45 cm de large et plus de 30 cm de haut.

Moeurs
Hors des périodes d'hibernation ou de soins des petits, la marmotte commune passe le plus clair de son temps à manger et à se chauffer au soleil. Elle adore se prélasser sur la terre chaude, sur un rocher lisse ou sur une basse branche à sa portée. Toutefois, elle ne grimpe pas très haut, ni très souvent dans les arbres. Hors de son terrier, elle semble constamment sur le qui-vive et elle émet un sifflement strident d'alerte quand elle flaire un danger. Quand elle se bat, qu'elle est gravement blessée ou qu'elle est capturée par un ennemi, elle lance un cri perçant. Elle émet aussi un son en grinçant des dents. Elle peut également proférer des aboiements sourds, dont on ignore la signification.

Vers la fin de l'été, à l'approche du long sommeil de l'hiver ou hibernation, la marmotte commune engraisse énormément. Elle se terre dès l'arrivée du gel, les adultes d'abord, les jeunes ayant sans doute besoin d'un peu plus de temps pour amasser suffisamment de graisse pour tout l'hiver. L'hibernation des premiers adultes commence à la fin de septembre, et en octobre, toutes les marmottes se sont terrées.

L'hibernation est une sorte de profond sommeil comateux. Toutes les fonctions du corps sont grandement ralenties de sorte que la graisse accumulée suffit à nourrir l'animal pendant tout l'hiver. Sa température peut s'abaisser jusqu'à 3°C (juste au-dessus du point de congélation), et les pulsations du coeur peuvent passer de 80, rythme normal, à seulement 4 ou 5 battements par minute. Le rythme respiratoire diminue, et la consommation d'oxygène est par conséquent très réduite. Quand l'animal sort du terrier au printemps, il a encore une certaine quantité de graisse, qui lui est nécessaire. En effet, en mars, la nourriture est rare. La marmotte peut même se frayer un chemin dans la neige pour rejoindre la lumière du jour. Plusieurs semaines peuvent s'écouler avant la fonte complète des neiges et l'apparition de la verdure nourricière.

Comme elle se range parmi les plus gros animaux du Canada à hiberner véritablement, la marmotte commune fait l'objet de nombreuses recherches d'ordre médical. Les scientifiques étudient son aptitude à abaisser la température de son corps, à diminuer son rythme cardiaque et à réduire sa consommation d'oxygène.

Utilité

La marmotte est le principal mammifère fouisseur dans une grande partie de l'est de l'Amérique du Nord ainsi que dans certaines régions de l'Ouest. Toutes sortes d'animaux peuvent ainsi prospérer grâce aux terriers de marmottes, qui leur servent d'abris. La longue liste des locataires comprend entre autres divers animaux à fourrure et gibier, dont certains détruisent d'énormes quantités d'animaux nuisibles tels que les rats, les mulots et les insectes. Les mouffettes, les ratons laveurs, les renards, les lièvres et les serpents s'abritent tous dans des terriers de marmottes.

Bon nombre de fermiers considèrent la marmotte commune comme un animal nuisible à cause des plantes qu'elle mange et à cause des tas de terre qu'elle amoncelle pour aménager son terrier et qui perturbent les travaux de fenaison. La marmotte commune est en compétition, sur une petite échelle, avec le bétail des fermiers pour la recherche de nourriture, et à l'occasion elle se livre à des incursions dans des jardins potagers. Toutefois, l'opinion selon laquelle la marmotte est donc un animal nuisible qu'il faut exterminer dans la mesure du possible, témoigne presque toujours d'un manque de clairvoyance qui néglige les avantages de la présence de ces animaux.

Pour de nombreux chasseurs, surtout dans l'est de l'Amérique du Nord, la marmotte est un gibier de choix. Certains abandonnent purement et simplement sa carcasse, mais de plus en plus nombreux sont ceux qui apprennent à déguster sa chair frite, rôtie ou en sauce. La saison de chasse se situe entre la fin de l'été et le début de l'automne. On piège aussi la marmotte commune pour sa fourrure, mais sa valeur est généralement secondaire. Un grand nombre de marmottes sont tuées sur les routes. Rarement domestiqué, ce rongeur peut cependant devenir un compagnon affectueux.

La marmotte commune est la proie naturelle de gros carnivores comme l'ours, le loup, le lynx, le lynx roux et le couguar; ces prédateurs sont cependant rares aujourd'hui, ou même totalement absents des régions à prédominance agricole où se rencontre généralement la marmotte commune. Ses principaux ennemis restent le renard, le coyote et le chien. Il est assez curieux de noter que la marmotte devient un combattant féroce et acharné si sa vie est en jeu, et elle est probablement capable d'affronter n'importe quel renard, à condition de ne pas être attaquée par surprise. On a souvent vu des marmottes communes tenir tête à des chiens de la taille d'un colley et les repousser.

Enfin, la marmotte commune représente un lien vivant avec la nature sauvage pour les gens qui consacrent de plus en plus de temps à des activités en milieu artificiel. Le seul fait d'entrevoir brièvement, de la fenêtre d'un véhicule en mouvement, cet animal trapu, qui se tient comme une sentinelle à côté de son terrier, peut constituer un rappel très efficace du plaisir particulier qu'on peut retirer de l'observation de la faune sauvage.

Ouvrages à consulter

Banfield, A.W.F. 1977. Les mammifères du Canada. 2e éd. Musées nationaux du Canada. Les Presses de l'université Laval. Québec (Qc).

Beaudin, L.; Quintin, M. 1983. Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Éd. du Nomade. Waterloo (Qc).

Delaunois, A. 1991. Les mammifères de chez nous. Éd. Héritage inc. Saint-Lambert (Qc).

Wooding, F.H. 1984. Les mammifères sauvages du Canada. Éd. Broquet inc. La Prairie (Qc).

Le Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada s'occupe des questions de compétence fédérale touchant la faune. Ses responsabilités comprennent la protection et la gestion des oiseaux migrateurs et des habitats fauniques ayant une importance nationale. Les espèces menacées de disparition, la réglementation du commerce international des espèces menacées de disparition et la recherche relative aux questions fauniques d'importance nationale relèvent également du SCF. De nombreux travaux de recherche et de gestion de la faune sont menés en collaboration avec les provinces, les territoires, le Service canadien des parcs et d'autres organismes fédéraux.

Pour de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou ses publications, veuillez écrire à :

Publications
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
(819) 997-1095

CHOIX ENVIRONNEMENTAL · ENVIRONMENTAL CHOICE · M

Plus de 50 p. 100 de papier recyclé dont 10 p. 100 de fibres post-consommation.

M – Marque officielle d'Environnement Canada

Canada

Écocivisme
Environmental Citizenship

Le Programme d'écocivisme vise à aider les Canadiens et les Canadiennes à prendre conscience de leurs responsabilités en matière de protection de l'environnement et à prendre des mesures concrètes.

Also available in English under the title *Woodchuck*

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1973, 1986, 1993

N° de catalogue CW69-4/20-1992F
ISBN 0-662-97314-3
Texte : J.P. Kelsall
Révisé par C.G. van Zyll de Jong, en 1991
Photo : R. McCaw